

# COMMUNE DES ALLUES

124, rue de la Resse  
73550 MÉRIBEL

## Tarification de la taxe de séjour Applicable sur le territoire de la Commune des Allues A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Les tarifs s'expriment en euro, par personne (+ 18 ans) et par nuit.

Catégories d'hébergement	Taxe Communal e	Taxe additionnelle Départemental e 10%	Taxe applicable
Palaces	4,30	0,43	<b>4,73</b>
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,10	0,31	<b>3,41</b>
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2,40	0,24	<b>2,64</b>
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,50	0,15	<b>1,65</b>
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,90	0,09	<b>0,99</b>
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,80	0,08	<b>0,88</b>
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,60	0,06	<b>0,66</b>
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20	0,02	<b>0,22</b>

Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement, le tarif applicable par personne et par nuitée sera de 5 % du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité. La taxe additionnelle départementale de 10 % s'ajoute au tarif ainsi obtenu.